

*Le président :*

Q. Ici nous n'admettons pas les privilèges de la profession. La question doit être posée.

*Par M. Edgar :*

Q. Avez-vous entendu dire par quelques personnes où étaient ces papiers ou ce qu'ils sont devenus depuis que cette enquête est commencée?—R. Je n'ai aucun renseignement précis sur l'endroit où ils sont ou sur toute autre chose.

Q. Avez-vous reçu des renseignements indirects sur l'endroit où ils sont ou sur l'endroit où ils ont été?—R. J'ai compris qu'ils étaient à Kingston.

*Par le président :*

Q. Comment avez-vous compris cela?—R. J'ai compris cela d'après des renseignements et des conversations que j'ai eues de ou avec certaines personnes. J'ai compris qu'ils étaient à Kingston.

Q. Conversations avec qui?—R. Conversations avec M. Connolly.

Q. Que vous a-t-il dit?—R. Il n'admettait pas qu'ils étaient là et il ne niait pas non plus qu'ils fussent là.

*Par M. Edgar :*

Q. Mais vous croyiez qu'ils étaient là?—R. Je suppose qu'ils étaient là.

*Par le président :*

Q. Savez-vous qui les a apportés à Kingston?—R. Non, monsieur.

Q. Il ne vous l'a pas dit?—R. Non, il n'a pas admis qu'ils avaient été transportés à Kingston.

*Par M. Edgar :*

Q. Mais d'après sa conversation vous croyez qu'ils y étaient?—R. Je croyais qu'ils pouvaient être à Kingston.

Q. Quand cela?—R. Depuis que je suis ici, depuis les derniers dix jours.

Q. Croyez-vous qu'ils sont là maintenant?—R. Ils peuvent y être, d'après tout ce que je sais.

Q. Ils ne sont pas à Ottawa?—R. Je ne sais pas.

Q. N'avez-vous aucune raison de supposer qu'ils y sont?—R. Ils peuvent y être d'après tout ce que j'en sais. Je n'ai aucune raison de croire qu'ils sont ici. Je ne sais pas du tout où ils sont, tout ce que je sais, c'est d'après les soupçons que j'ai.

*Par M. Adams :*

Q. Le 6 juin vous étiez à Québec au bureau de Larkin, Connolly et Cie, vous y étiez, n'est-ce pas?—R. J'y étais.

Q. Vous avez entendu le jeune Martin Connolly donner son témoignage?—R. Oui.

Q. Vous l'avez entendu jurer qu'il vous avait vu examinant certains papiers contenus dans une boîte qui était au bureau?—R. Oui.

Q. Les papiers que vous avez examinés ce jour-là au bureau se rapportaient-ils, en aucune façon, à cette enquête?—R. Je suis descendu là dans le but de voir s'il n'y avait pas là certains papiers se rapportant à l'enquête et qui n'avaient pas été envoyés ici. Il y avait là un livre contenant des lettres des officiers du ministère qui a été mis de côté.

Q. Avez-vous examiné ce livre le 6 juin?—R. Je ne l'ai pas fait.

Q. Avez-vous examiné le livre entre le temps où vous avez manipulé le chèque et le 6 juin?—R. Pas du tout.

*Par le président :*

Q. Quelle espèce de livre avez-vous vu?—R. C'était tout simplement un de ces calepins dans lesquels on met les lettres.

Q. Les lettres reçues du ministère?—R. Oui, renvoyées ou reçues du ministère, c'était un calepin.